

**Compte rendu du conseil de quartier
Centre ville, Bois d'Yèvre
Jeudi 5 avril – salle du beffroi**

Présents :

Représentants du conseil municipal : Mme Solange Mion, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, M. Franck Michoux, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, au logement et au patrimoine ; Mme Marie-Hélène Bodin, Première adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance, la petite enfance et à la politique de la ville ; Mme Elisabeth Hovasse-Prély, adjointe au maire déléguée à la santé ; M. Jean-Marc Duguet, conseiller municipal ; Mme Irène Chappuis, conseillère municipale.

Citoyens volontaires :

M. Michel Vannier, co-président, Mmes Marie-France Godard, Dominique Lasnier, Sandrine Plantin et Annick Rigaud, MM. Philippe Brion, Pierre Chamfort, François Gallon, Patrice Lanote, Rachid Irchene.

Représentants d'associations ou d'organismes divers : M. Alain Lohou, président de l'OCAV

Représentants des services municipaux :

Mme Christine Poullin, directrice générale des services, M. Emmanuel Alcon, directeur général adjoint, M. Jean-Luc Labergerie, directeur des services techniques , Mmes Guislaine Morand, responsable service communication, relations publiques et vie citoyenne et Nathalie Bardel, coordinatrice pôle relations publiques et vie citoyenne.

Après avoir excusé l'absence du maire, Mme Mion a remercié de leur présence les membres du conseil de quartier, les citoyens volontaires, ses collègues du conseil municipal, les responsables des services municipaux présents et tous les habitants du centre ville et du Bois d'Yèvre.

Cette première réunion plénière de l'année du conseil de quartier a été préparée en commission le mardi 20 Février et elle a fait l'objet d'une insertion sur le site Internet et la page Facebook de la ville, ainsi que dans la presse. Des affichettes et des prospectus ont été déposés dans certains commerces (boulangeries, bureaux de tabac, etc..) pour l'annoncer.

L'adjointe déléguée à la vie citoyenne a rappelé que les 5 conseils de quartiers créés en 2010, ont été conçus comme des lieux de dialogue entre la municipalité et les habitants des quartiers. Les conseillers de quartiers sont informés des projets de la municipalité et participent aux concertations lancées sur tous les sujets qui concernent leur territoire. Ce sont des interlocuteurs de la Mairie dans les quartiers et tous les Vierzonnais peuvent faire partie des conseils de quartiers sur la base du volontariat.

Solange Mion a présenté **Mme Nathalie Bardel assure depuis février la préparation et le suivi des conseils de quartiers.** Elle est chargée de faire le lien avec les services de la ville pour apporter des réponses aux demandes transmises par les conseillers de quartiers. Elle coordonne les conseils de quartiers.

L'adjointe au maire a fait part de la création d'un espace réservé aux membres des conseils de quartiers sur le site Internet de la ville où seront répertoriés les travaux à venir sur leur territoire. Un formulaire pour signaler des problèmes de voirie ou de sécurité dans le quartier sera à leur disposition. Ils pourront y trouver l'ensemble des documents qui peuvent concerner la vie du quartier. Cet espace sera rendu accessible fin mars aux conseillers de quartiers par des mots de passe.

Solange Mion a ensuite évoqué un certain nombre de sujets en s'appuyant sur une présentation.

Elle a évoqué le grand moment que fut **l'arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice à Vierzon** et les animations réalisées par les associations locales avenue du 14 juillet avant le passage des coureurs. Grâce à cet événement sportif de premier ordre, Vierzon a bénéficié d'une importante couverture médiatique assurée par plus de 150 télévisions et des dizaines de radios qui ont retransmis l'étape dans le monde entier. Avec 1H30 de direct, France 3 a ainsi fait découvrir notre ville par de très belles vues aériennes.

Solange Mion a fait le **point sur le déploiement de la fibre optique par la société Orange qui s'est engagée à terme, de couvrir l'ensemble de la ville.** Elle a rappelé que la fibre optique permet de bénéficier de l'internet à haut débit, que son déploiement a commencé par le quartier de Chaillot, où d'ores et déjà plusieurs centaines de foyers ont été raccordés et sont abonnés. Le déploiement se poursuit actuellement sur une 1ère tranche qui s'étend sur tout le sud du Cher et sur le Bois d'Yèvre. Des armoires-relais ont déjà été installées dans ce quartier. À la fin de l'été, c'est toute la zone qui s'étend de Chaillot et des Crèles jusqu'à l'aérodrome et l'avenue du 14 juillet qui pourra être raccordée à la fibre optique. Orange prévoit de raccorder une partie de Bourgneuf et la Lœuf et le Bois d'Yèvre, entre la fin de l'année courant 2019.

Elisabeth Hovasse-Prély, adjointe au maire déléguée à la santé, a présenté le Centre de Santé, inauguré le 15 mars et qui est ouvert depuis le 19 mars. Gérée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), cette structure est constituée entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, le Centre Hospitalier de Vierzon et l'association Caramel qui lutte contre le diabète. Cet investissement municipal a été réalisé pour palier les carences de l'État en matière de santé publique. Il s'élève à 1,6 millions d'euros pour le bâtiment, sans compter le matériel et l'avance de trésorerie que la ville doit faire pour le lancement de l'activité. L'objectif est de faire face à la diminution du nombre de médecins et de professionnels de santé dans notre ville. Ce projet permet aussi de lutter contre le renoncement aux soins en pratiquant le tiers-payant auprès des usagers qui n'ont ainsi pas à faire d'avance d'argent. Le centre de santé sera également un outil de prévention en lien avec l'hôpital et les professionnels de santé du territoire. Il fait office de médecin traitant reconnu par la sécurité sociale. Ouvert avec des médecins généralistes, un dentiste, une infirmière et des personnels administratifs, il devrait monter en puissance dans les prochains mois avec d'autres recrutements. Répondant à une question d'un conseiller de quartier, elle a précisé que le centre de santé travaillait en complémentarité avec l'hôpital et qu'il n'était donc pas prévu qu'un ophtalmologue soit recruté au centre de santé alors que l'hôpital disposait déjà de tout le matériel d'ophtalmologie.

Franck Michoux, adjoint au maire délégué à l'urbanisme a présenté les toutes premières opérations programmées en 2018 et 2019 dans le cadre du nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU). Après avoir rappelé que la convention pour le nouveau PRU a été signée au printemps 2017 entre la Ville, l'État, l'Agence pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la région Centre-Val de Loire, Action Logement, la Caisse des dépôts, les bailleurs sociaux (France Loire et OPH du Cher), il a précisé que le montant total des travaux à réaliser s'élèverait à plus de 26 millions d'euros sur 5 ou 6 ans. Ces travaux consistent à réaménager, démolir et reconstruire des espaces publics, des équipements publics ou des logements sociaux anciens sur un territoire qui regroupe la majeure partie du Centre ville et les cités du Clos du Roy, de Bellevue, Gustave Flourens et Tunnel-Château.

Il a indiqué que les premières opérations à engager seraient : la réalisation d'une place paysagère sur le site Brunet-Rollinat dont les travaux commenceront avant l'été, la restructuration et l'isolation de l'Auberge de jeunesse par la CDC Vierzon-Sologne-Berry, l'isolation thermique de la cité de Bellevue et de la résidence Larchevêque par France Loire. Il a également indiqué que l'opération de restructuration des écoles et des espaces publics au pieds des immeubles du quartier du Tunnel-Château serait lancée

en fin d'année par la ville et France Loire. Il a expliqué le détail du projet sur ce quartier et indiqué qu'il serait soumis cet été à une concertation avec les habitants, le conseil de quartier du centre ville et le conseil citoyen.

Plusieurs questions lui ont été posées par les conseillers de quartier comme par des habitants présents dans le public. Sur **le devenir l'ancien bâtiment de l'école** qui sera désaffecté une fois le regroupement scolaire réalisé, il a affirmé qu'à ce jour rien n'était encore arrêté, ce bâtiment n'étant pas prioritaire pour la requalification. À la question d'un éventuel aménagement du carrefour du Souvenir Français, il a fait observer que le volume de trafic pas assez important, ne le justifiait pas. La demande de remplacement d'un lampadaire de ce carrefour cassé à l'occasion d'un accident, sera appelée au service municipal de l'éclairage public.

Un éventuel aménagement de la butte de Sion pose pour lui toujours problème, du fait de jets d'objets sur les terrains privés en contre-bas, mais la municipalité espère toujours pouvoir revenir sur la semi-fermeture à laquelle elle a dû se résoudre pour assurer la sécurité des riverains situés en contre-bas.

À une question sur l'élagage des arbres pour avoir une meilleure vue, il indiqué qu'une consultation d'entreprises serait lancée pour l'implantation des arbres et donc définir ceux à conserver, ceux à arracher ou ceux à planter.

À la réhabilitation de la copropriété de la rue de la poterie, il a assuré que la municipalité cherchait une solution de financement parmi les dispositifs que l'État et ses agences mettent en œuvre. Au sujet des bris de vitrines survenus voici quelques semaines rue Joffre, il a rappelé que les coupables avaient été arrêtées et que les dossiers sont gérés par les propriétaires des magasins avec leurs compagnies d'assurances.

Solange Mion a ensuite demandé leurs avis aux conseillers de quartier sur les trois opérations de fleurissement conduites au printemps 2017 avec les associations des quartiers place du château, entre la médiathèque et le Trésor Public et place Lucien Michel au Bois d'Yèvre. Pour mémoire ces opérations consistaient à faire en sorte que les jardiniers du service des espaces verts de la ville donnent des conseils de taille des végétaux et de plantations. Deux plants étaient distribués à chaque personne pour inciter les gens à fleurir les fenêtres, balcons ou abords de leurs maisons. Les conseillers de quartier retiennent le principe, mais souhaitent l'adapter. Pour eux, il faudrait choisir un ou plusieurs lieux très ciblés que riverains et enfants du quartier fleuriraient ensemble avec l'aide des jardiniers de la ville.

En revanche **l'opération de propreté urbaine**, réalisée sur la place du château avec les enfants du centre de loisirs, quelques familles, la Communauté de communes et France Loire, ne sera pas reconduite du fait de la participation de trop peu d'habitants du quartier.

Solange Mion a également présenté la **démarche participative « Vierzon 2030 »** annoncée en décembre par le maire lors des Assises de la citoyenneté. Le concept est de réfléchir tous ensemble, aux besoins de notre ville et de ses habitants à l'horizon d'une douzaine d'années. Plusieurs ateliers de réflexion seront lancés entre avril et début juillet, afin de prévoir les évolutions et les réalisations à mettre en œuvre d'ici une douzaine d'années dans notre ville. Le monde économique, le monde associatif ont été sollicités, et les conseils de quartiers, le conseil citoyen propre au NPRU et le conseil municipal d'enfants le seront prochainement. Une, voire plusieurs réunions communes à tous les conseils de quartiers, sera organisée en mai ou juin pour plancher sur la question et faire des propositions. Un document de synthèse sera établi et distribué à la population à la rentrée de septembre. Une personne a proposé d'utiliser les réseaux sociaux et mettre en place une boîte à idée au Guichet unique pour recueillir les idées des gens à ce sujet.

M. Irchene a soulevé le problème du **stationnement des véhicules de C2S Services** dans le quartier du Tunnel-Château qui monopoliserait ainsi de nombreuses places au détriment des résidents. Il s'est aussi plaint que les employés de C2S déposent des sacs dans les conteneurs enterrés

normalement réservés aux quartier quand ils reviennent de leurs missions. Il souhaite que C2S dépose leurs déchets et encombrants sur les lieux où ils interviennent.

Un riverain de la rue des changes a souhaité que les bacs à fleurs soit réinstallés dans cette rue. La question sera posée au responsable du service des espaces verts.

L'ordre du jour étant épuisé, Solange Mion a levé la séance à 20H15.